

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

|                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| M. Claude Bourque | M. Luc Adam             |
| Mme Sonia Rivard  | Mme Francine Lehouiller |
| M. Réjean Breton  | M. Serge Marquis        |

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2019
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R19-11-170 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

**1<sup>er</sup> octobre 2019**

R19-11-171 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **premier octobre deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

**15 octobre 2019**

R19-11-172 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **quinze octobre deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

Le 5 novembre 2019

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Émilien Larochelle informe les membres du conseil que si le quai sur l'Île est sorti seulement au printemps prochain, il faudrait que celui-ci soit attaché solidement pour la période de l'hiver car actuellement les chaînes qui le retiennent sont faibles afin d'éviter qu'il se détériore davantage.

Monsieur Jean-Guy Roy demande si les travaux qui ont été réalisés dans le rang 10 & 1 dernièrement ont répondu aux attentes de la Municipalité de Gallichan. Monsieur Serge Marquis lui confirme que les travaux ont répondu à nos attentes.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- **DÉPENSES**

**COMPTES À PAYER**

|                             |                                    |                    |
|-----------------------------|------------------------------------|--------------------|
| MRC d'Abitibi-Ouest         | Inspection incendie : 697.07       | 884.07             |
|                             | Vidange septique : 187.00          |                    |
| Mun. De Poularies           | Frais formation – Inspecteur       | 154.87             |
| Buro Concept / Hamster      | Fournitures de bureau              | 188.19             |
| Éditions juridiques FD      | Mise à jour – Code municipal       | 228.27             |
| Roberge et Fils Inc.        | Fournitures d'entretien            | 44.14              |
| Quinc. Palmarolle Inc.      | Fournitures d'entretien            | 1 479.57           |
| Soc. Can. Des postes        | Média poste                        | 110.61             |
| Johanne Shink (p. caisse)   | Fourn. d'entretien : 6.31          | 40.15              |
|                             | Guenilles : 20.00                  |                    |
|                             | Frais de poste : 13.84             |                    |
| Station du Coin Enr.        | Frais d'essence                    | 368.22             |
| Legault Métal Inc.          | Travaux de chemins                 | 68.84              |
| Techni-Lab Inc.             | Tests d'eau                        | 897.39             |
| Norfil Inc.                 | Crédit                             | -120.72            |
| Xérox Canada Inc.           | Contrat de service                 | 1 181.02           |
| Jean-Guy Roy Ent.           | Ajust. De TVQ : 430.52             | 12 779.01          |
|                             | Nivelage – Octobre 2019 : 6 832.56 |                    |
|                             | Travaux de chemins : 5 515.93      |                    |
| CIA Informatique            | Soutien technique : 169.01         | 318.48             |
|                             | Disque dur : 149.47                |                    |
| Visa Desjardins             | Déplac. – Rencontre députée        | 35.01              |
| Gabriel Aubé                | Travaux de chemins                 | 10 333.46          |
| Fiducie Desjardins          | REER – Octobre 2019                | 441.88             |
| Jean-Guy Hébert             | Frais de déplacements              | 39.16              |
| Les Entreprises J.L.R. Inc. | Cueillette – Octobre : 2 484.06    | 3 482.85           |
|                             | Cueillette – Encombrants : 998.79  |                    |
| Remorquage 2000             | Travaux de chemins                 | 126.47             |
| Ébén. La Varlope            | Fournitures d'entretien            | 74.73              |
| Gino Roy Bernier            | Frais de déplacement – Pompiers    | 47.12              |
| Servitech Trudel Inc.       | Serv. Techniques (Sept. + Octobre) | 7 482.86           |
| Les Marchés Tradition       | Diner – Bénévoles (projet parc)    | 119.70             |
| Enviro Abitibi              | Serv. Techniques (Aqueduc)         | 1 897.09           |
| André Carbonneau            | Travaux chemins : 9 098.70         | 12 950.36          |
|                             | Projet Parc : 3 851.66             |                    |
| Norfil Inc.                 | Fournitures – Aqueduc              | 173.21             |
|                             | <b>TOTAL</b>                       | <b>55 826.01\$</b> |

Le 5 novembre 2019

### SALAIRES

|                 |          |                     |                    |
|-----------------|----------|---------------------|--------------------|
| Johanne Shink   | 5 416.40 | Stéphane Ayotte     | 1 769.13           |
| Réjean Breton   | 176.71   | Sonia Rivard        | 176.71             |
| Claude Bourque  | 176.71   | Henri Bourque       | 535.16             |
| Serge Marquis   | 176.71   | Francine Lehouiller | 176.71             |
| Luc Adam        | 176.71   | Chantal Gaumont     | 261.51             |
| Normand Bourque | 2 860.42 | Jean-Guy Hébert     | 896.87             |
| Nancy Brousseau | 1 637.10 |                     |                    |
|                 |          | <b>TOTAL</b>        | <b>14 436.85\$</b> |

### COMPTES PAYÉS

| #Chèque  | Fournisseurs                  | Description              | Montant            |
|----------|-------------------------------|--------------------------|--------------------|
| C1900241 | Normand Bourque               | Fournitures d'entretien  | 5.38               |
| C1900242 | ***ANNULÉ***                  |                          |                    |
| C1900243 | ***ANNULÉ***                  |                          |                    |
| C1900244 | Quincaillerie<br>Palmarolle   | Fournitures-Projet parc  | 5 572.54           |
| C1900245 | Les Serres Gallichan          | Jeux – Projet parc       | 29 131.53          |
| C1900246 | Soc. Can. Des postes          | Média poste              | 27.05              |
| C1900247 | André Carbonneau              | Travaux de chemins       | 28 431.47          |
| C1900248 | René Bélanger                 | Coupe abords de route    | 975.00             |
| C1900249 | Johanne Shink                 | Frais de poste           | 103.48             |
| C1900250 | Top Lettrage Enr.             | # civique                | 23.00              |
| C1900251 | Legault Métal Inc.            | Ponceau et travaux       | 2 095.32           |
| C1900252 | Jean-Guy Roy Ent.<br>Inc.     | Nivelage : 6 832.56      | 14 008.47          |
|          |                               | Trav. Chemins : 7 175.91 |                    |
| C1900253 | Ent. Élect. Roland<br>Richard | CLSC – Fluorescents      | 653.06             |
| C1900254 | Fiducie Desjardins            | REER– septembre 2019     | 374.23             |
| C1900255 | UAP Inc. M2122                | Fournitures – pompiers   | 80.43              |
| C1900256 | Les Entreprises J.L.R.        | Cueillette - Sept. 2019  | 2 484.06           |
| C1900257 | 9252-9783 Qc Inc.             | Travaux de chemins       | 5 639.52           |
| C1900258 | Jean-Guy Hébert               | Frais de déplacement     | 33.48              |
| C1900259 | Soc. Can. Des postes          | Frais de poste           | 310.43             |
|          |                               | <b>TOTAL</b>             | <b>89 948.45\$</b> |

### COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

| #Chèque  | Fournisseurs        | Description                 | Montant  |
|----------|---------------------|-----------------------------|----------|
| M1900245 | Hydro-Québec        | Éclairage public            | 340.09   |
| M1900246 | Hydro-Québec        | Café des Rumeurs            | 347.03   |
| M1900247 | Hydro-Québec        | Centre communautaire        | 147.27   |
| M1900248 | Hydro-Québec        | Éclairage patinoire         | 48.80    |
| M1900249 | Hydro-Québec        | Bureau municipal            | 289.78   |
| M1900250 | Hydro-Québec        | Pont – Point d'eau          | 53.03    |
| M1900251 | Hydro-Québec        | Aqueduc                     | 629.36   |
| M1900252 | Bell mobility       | Cellulaire                  | 0.99     |
| M1900253 | CNESST              | Frais de CNESST             | 43.21    |
| M1900254 | Hydro-Québec        | Centre communautaire        | 429.24   |
| M1900255 | Télébec             | Corporation municipale      | 812.01   |
| M1900256 | Télébec             | Aqueduc                     | 103.75   |
| M1900257 | Hydro-Québec        | CLSC, Biblio, Âge d'Or, ... | 489.11   |
| M1900258 | Johanne Shink       | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900259 | Nancy Brousseau     | Séances – Octobre 2019      | 30.00    |
| M1900260 | Henri Bourque       | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900261 | Serge Marquis       | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900262 | Sonia Rivard        | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900263 | Réjean Breton       | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900264 | Francine Lehouiller | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900265 | Luc Adam            | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900266 | Claude Bourque      | Séances – Octobre 2019      | 60.00    |
| M1900267 | Receveur général    | DAS – Septembre 2019        | 1 302.93 |

Le 5 novembre 2019

|              |                       |                      |                  |
|--------------|-----------------------|----------------------|------------------|
| M1900268     | Ministre des finances | DAS – Septembre 2019 | 3 068.28         |
| M1900269     | Ministre des finances | DAS – Octobre 2019   | 3 622.88         |
| M1900270     | Receveur général      | DAS – Octobre 2019   | 1 528.56         |
| <b>TOTAL</b> |                       |                      | <b>13 766.32</b> |

R19-11-173 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la secrétaire-trésorière adjointe a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan .....

Adopté.

## 8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

### Appels d'offres – Contrat de déneigement

R19-11-174 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte la soumission tel que présenté de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. pour le contrat de déneigement pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 pour un montant total de 435 240\$ (plus taxes). Pour l'année 2019-2020, le montant est de **81 432\$**, pour l'année 2020-2021, le montant est de **84 240\$**, pour l'année 2021-2022, le montant est de **87 048\$**, pour l'année 2022-2023, le montant est de **89 856\$** et pour l'année 2023-2024, le montant est de **92 664\$** pour l'entretien de 37.34 km de route à déneiger considérant qu'il est le bas soumissionnaire conforme.

QUE, monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

### Cession de propriété de M. René Lirette (succession) – Chemin Lirette

R19-11-175 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Serge Marquis, maire suppléant et/ou madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. à signer le contrat chez le notaire pour la cession de propriété de la succession de M. René Lirette pour la cession du chemin Lirette à la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Le 5 novembre 2019

- R19-11-176      **SSI de Gallichan - Subvention**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise le versement de 5 000\$ au service de sécurité incendie de Gallichan tel que prévu au budget 2019.
- Adopté.
- R19-11-177      **Démolition de l'ancien bâtiment – Aqueduc municipal**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte l'offre de service de Galarneau Entrepreneur Général Inc. pour la démolition du vieux bâtiment de l'Aqueduc municipal qui consiste à faire l'exploration des 3 conduites sortant du bâtiment technique existant afin de pouvoir déterminer les pièces nécessaires pour le raccordement des conduites et la démolition du bâtiment pour le montant de 5 423\$ (excluant les taxes) tel que soumis en date du 21 octobre 2019.
- Adopté.
- R19-11-178      **Échantillonnage – Prélèvement d'eau – Aqueduc municipal**  
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la ville de Macamic à faire les prélèvements d'eau (échantillonnages) sur le réseau d'aqueduc tout en respectant l'horaire et les endroits identifiés par Techni-Lab. Les prélèvements seront acheminés par la suite directement chez Techni-Lab pour fins d'analyses.
- Adopté.
- R19-11-179      **Système d'alarme - Répondants**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la mise à jour des personnes qui répondront aux différentes alarmes du service d'aqueduc municipal auprès de la centrale d'alarme .
- Adopté.
- R19-11-180      **Autorisation à signer le contrat avec la ville de Macamic – Aqueduc municipal**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire et/ou madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à signer le contrat de services avec

Le 5 novembre 2019

la ville de Macamic pour la maintenance du réseau d'aqueduc municipal.

Adopté.

**MAMH – Assainissement des eaux usées**

R19-11-181

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil demande de retarder la demande du MAMH pour la mise à jour du plan d'intervention dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées considérant qu'une démarche est actuellement en cours avec notre députée d'Abitibi-Ouest, madame Suzanne Blais. Aucune action supplémentaire ne sera faite tant que nous n'aurons pas eu de nouvelles de sa part.

Adopté.

**FQM – Inclusion et ouverture à la diversité**

R19-11-182

Considérant que les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982);

Considérant que les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le pallier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes;

Considérant que la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant;

Considérant que la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise;

Considérant que malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore;

Considérant que des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires;

Considérant que la municipalité de Gallichan représente aussi la diversité de ses citoyens et citoyennes, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et qu'en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion;

Le 5 novembre 2019

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle et de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

Adopté.

**Commission des Loisirs - Subvention**

R19-11-183 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu majoritairement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser la subvention de 1 500\$ à la commission des loisirs tel que prévu au budget pour l'année 2019.

Adopté.

**Commission des Loisirs – Noël des enfants**

R19-11-184 Considérant que la commission des loisirs demande un montant de 1 500\$ pour le Noël des enfants qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2019;

Considérant qu' un montant de 1 250\$ a été prévu au budget pour l'année 2019;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande et discuté des besoins;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser le montant de 1 500\$ à la commission des Loisirs tel que demandé pour l'année 2019.

Adopté.

**Voirie – Réserve sablière-gravière**

R19-11-185 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de transférer le montant de 20 000\$ provenant de la réserve sablière + gravière au fonctionnement courant pour l'année financière 2019.

Adopté.

Le 5 novembre 2019

- R19-11-186 **Club motoneige d’Abitibi-Ouest – Achat de géotextile**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la vente du géotextile qui nous reste en inventaire au club motoneige d’Abitibi-Ouest de La Sarre au montant de 600\$.
- Adopté.
- R19-11-187 **Demande de subvention – Enveloppe discrétionnaire du député**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15 000\$ conformément aux exigences du ministère des transports.
- QUE, les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
- Adopté.
- R19-11-188 **Mise à jour – Plan de sécurité civile**  
Attendu que les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d’ordre naturel ou anthropique;
- Attendu que le conseil municipal de Gallichan reconnaît que sa municipalité peut être victime d’un sinistre en tout temps;
- Attendu que le conseil municipal voit l’importance de se doter de la première phase d’un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique.
- En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QU’ une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;
- Adopté.
- R19-11-189 **Téléthon la Ressource – Demande de contribution**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de prêter gratuitement le bureau municipal pour recevoir les dons dans le cadre du 23<sup>e</sup> Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées qui se déroulera le 26 janvier 2020.
- Adopté.

Le 5 novembre 2019

- Procédure de vente pour non-paiement de taxes**  
R19-11-190 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte d'ouvrir la procédure de vente pour non-paiement de taxes pour l'année 2019.
- Adopté.
- FQM – Cotisation annuelle**  
R19-11-191 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de renouveler la cotisation annuelle de la FQM au montant de 1 115.79\$ (incluant les taxes.
- Adopté.
- Budget 2020 – Indice du prix à la consommation (IPC)**  
R19-11-192 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil autorise d'appliquer 2.7% pour l'indexation de la masse salariale et de 2% pour les dépenses du fonctionnement courant pour la préparation budgétaire 2020.
- Adopté.
- Règlement d'emprunt #241 – Consolidation du déficit accumulé au 31 décembre 2018**  
R19-11-193 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil retient le 4 décembre 2019, parmi les dates proposées par le ministre des finances, pour une séance extraordinaire qui sera tenue pour l'adjudication du financement;
- QUE, le déboursé de l'emprunt se fera le 11 décembre 2019;
- QUE, si des frais d'escompte sont à considérer pour le financement, ce montant sera considéré à même le fonds général.
- Adopté.
- Règlement d'emprunt #241 – Mandat pour le Ministre des finances à recevoir et ouvrir des soumissions**  
R19-11-194 Attendu que conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;
- Attendu que les soumissions sont déposées vis le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Le 5 novembre 2019

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Gallichan.

Adopté.

**Caisse Desjardins – Mise à jour des personnes autorisées à signer des chèques**

R19-11-195

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil autorise monsieur Henri Bourque, maire à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;

QUE, le conseil autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;

QUE, le conseil autorise monsieur Serge Marquis, maire suppléant à signer les chèques en l'absence du maire pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;

QUE, le conseil autorise madame Nancy Brousseau, secrétaire-trésorière adjointe à signer les chèques en l'absence de la Dir. Gén. / Sec.-très. pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

**Les Serres Gallichan – Motion de félicitations**

R19-11-196

Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal tient à féliciter avec fierté les Serres de Gallichan pour leur classement à l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) pour le 1<sup>er</sup> prix reçu au rang national dans la catégorie bronze.

Adopté.

**Achats de bacs à récupération – Centre communautaire**

R19-11-197

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 5 novembre 2019

QUE, le conseil autorise madame Francine Lehouiller à faire l'achat de deux bacs à récupération qui seront utilisés pour le sous-sol du Centre communautaire.

Adopté.

## **9- RAPPORT DES COMITÉS**

### **Voirie**

Monsieur Serge Marquis fait un résumé des travaux de voirie qui ont été réalisés dernièrement ainsi que les travaux qui seront à considérer prochainement.

### **Loisirs**

Madame Sonia Rivard mentionne que l'assemblée générale annuelle de la commission des loisirs aura lieu le 11 novembre 2019 au Café des Rumeurs.

Que pour l'activité d'halloween qui s'est tenu le 31 octobre dernier, ce fut une belle participation.

Pour le Noël des enfants, qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain, les préparatifs vont bien.

Elle nous mentionne également certaines vérifications à faire sur le site de la patinoire.

### **Club nautique**

Monsieur Réjean Breton mentionne qu'il n'y a pas de nouveau pour le Club nautique.

### **Société d'histoire et d'archéologie**

Monsieur Luc Adam mentionne qu'une rencontre de la Société d'histoire et d'archéologie devrait avoir lieu bientôt tout en considérant les disponibilités du président, monsieur Claude Gagnon.

### **Aqueduc**

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau sont tous conformes et que tout se passe bien pour l'aqueduc.

### **Embellissement**

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle n'a pas reçu de nouvelles de la part du comité d'embellissement.

### **Bibliothèque**

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle n'a pas reçu de nouvelles de la part du comité de la bibliothèque.

### **Différents dossiers**

Monsieur Henri Bourque, maire nous fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

## **10- AVIS DE MOTION**

Aucun avis de motion.

## **11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

Le 5 novembre 2019

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 3 décembre 2019 à 19h00.

Une *séance extraordinaire* aura lieu mercredi le 4 décembre 2019 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 19 novembre 2019 à 19h00.

**12- AFFAIRES NOUVELLES**

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle aimerait recevoir les documents de la réunion plus tôt afin d'avoir le temps nécessaire pour en prendre connaissance.

**13- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R19-11-198

La séance est levée à 20h15 sur une proposition de monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères).

---

Maire

---

Dir. Gén. / Sec.-très.